



## PROJET DE LOI 107

Représentants de l'APPQ :

M. Pierre Veilleux, président

M. Jacques Painchaud, vice-président à la Discipline et à la déontologie

M<sup>e</sup> Alain Rousseau, conseiller juridique de l'APPQ

À la suite du dépôt du [Projet de loi 107](#) portant notamment sur l'indépendance de l'UPAC, une rencontre entre l'Association et les membres de l'UPAC fut tenue en automne 2016 afin de faire le point sur le projet de loi. Lors de cette rencontre, le climat de travail difficile avec certains gestionnaires fut également abordé.

Par la suite, une rencontre fut tenue avec le commissaire de l'UPAC, M. Robert Lafrenière, afin d'explorer différentes pistes de solution concernant les futurs prêts de service de policiers prévus dans le projet de loi.

Le 24 octobre dernier, l'Association a présenté devant la Commission des institutions de l'Assemblée nationale son [mémoire](#) sur le projet de loi en question. Nous avons, à ce moment-là, proposé au Ministre le modèle de prêts de service utilisé par l'École nationale de police du Québec. Le projet semblait être bien reçu à ce moment.

Bien que la Sûreté soit intervenue en 2016 au niveau du climat de travail, tous ont entendu les interventions médiatiques sur le sujet; l'intervention de la Sûreté ne semblait pas porter fruits, bien au contraire. Plusieurs mois ont passé sans nouvelles du Ministère pour entamer des travaux sur les prêts de service.



## Bulletin info-contact APPQ

Association des policières et policiers provinciaux du Québec

En décembre dernier, j'ai demandé que l'on effectue une enquête en santé et sécurité afin d'évaluer l'état de situation au niveau du climat de travail des enquêteurs et des gestionnaires. Au début de février, nous avons demandé une rencontre avec les sous-ministres Larrivée et Morneau. À ce moment-là, notre enquête n'étant pas terminée, nous avons quand même décidé de dresser un état de situation au Ministère, car il semblait se dessiner une volonté du ministre Coiteux d'adopter rapidement le projet de loi au début de la session parlementaire prévue à la mi-février.

Quelle ne fut pas notre surprise de constater que notre proposition de prêts de service était tombée au deuxième rang des priorités du Ministre et du Commissaire à l'UPAC. Afin de mettre une pression à la fois sur les autorités du Ministère et sur l'UPAC, l'Association a alors décidé de dénoncer publiquement cet affront en confirmant le climat de travail difficile, en demandant des changements au niveau de la gestion et en demandant aux différents intervenants d'entreprendre au plus vite des travaux sur les prêts de service. Au moment d'écrire ces lignes, il y aura eu trois rencontres sur le sujet avec la SQ, l'UPAC, le Ministère et l'Association. Les travaux vont bon train et nous devrions disposer de ce dossier d'ici le printemps.

Une rencontre entre l'Association et les enquêteurs de l'UPAC fut tenue le 27 février afin de faire une mise à jour du dossier.

Pierre Veilleux, président